



LES DADAP
Denrées Alimentaires
Destinées à des Alimentations
Particulières





4^{ème} secteur d'utilisation des MPV, soit 9 %¹

Les matières protéiques végétales, le moyen idéal pour répondre aux besoins nutritionnels de populations particulières.



Les matières protéiques végétales dans les DADAP

Denrées Alimentaires Destinées à des Alimentations Particulières

L'évolution des modes de vie, la possibilité d'avoir une alimentation plus adaptée, la prise en charge des pathologies diétético-dépendantes ou l'augmentation de la prévalence des personnes allergiques, nécessitent le **développement d'aliments spécifiques tels que les DADAP dans lesquelles les MPV jouent un rôle précieux.**

Ces produits représentent aujourd'hui 9 %¹ des produits contenant des MPV, et leurs champs d'application sont multiples :

- Les régimes **végétariens** et **végétaliens**
- Les régimes **sans gluten**
- Les produits **pour sportifs**
- Les régimes **sans cholestérol**
- Les régimes **sans lactose**
- Les produits **hyper-protéinés**
- Les produits **à index glycémique bas**

Les MPV dans les plats préparés : l'exemple du pois



Représentant les 3^{èmes} MPV les plus utilisées derrière celles de blé et de soja¹, les MPV extraites du pois tendent à se développer. Grâce à leur **profil équilibré en acides aminés** (notamment en arginine et acides aminés branchés) et à leur caractère **non allergène**, elles rendent les aliments **faciles à digérer**.

Elles entrent ainsi dans la composition de barres nutritionnelles, de produits hyperprotéinés et de produits de nutrition clinique, qui peuvent être destinés aux sportifs, ou aux alimentations particulières.

Le pois étant dépourvu de gluten, il permet entre autres le développement de **produits « gluten-free »** se destinant aux personnes intolérantes (produits céréaliers et de panification notamment).

Le soja et le lupin sont également souvent utilisés dans les DADAP.

Plus d'informations sur les matières protéiques végétales et leurs applications sur www.gepv.asso.fr

1. Bilan de référencement France 2013 du GEPV, Positions n°56